

La sagesse de Mireille

De l'utilité de l'intellect chez les intellectuels

Alain Roy

Volume 35, Number 6 (210), December 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/31602ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Roy, A. (1993). La sagesse de Mireille : de l'utilité de l'intellect chez les intellectuels. *Liberté*, 35(6), 72–108.

ALAIN ROY

LA SAGESSE DE MIREILLE

(De l'utilité de l'intellect chez les intellectuels)

Dans un texte polémique paru il y a quelques mois dans *Liberté*¹, Serge Cantin se proposait de « dénoncer le vice caché » de la « démarche intellectuelle » de Jacques Godbout en révélant au grand jour sa « pensée politique » qui relèverait du « confusionnisme démobilisateur et débilitant, érigé en art de gouverner par Robert Bourassa » (p. 6). D'après les aveux mêmes de l'auteur, c'est tout récemment qu'il lui a été donné d'avoir cette révélation. « Le personnage de Jacques Godbout m'avait toujours laissé quelque peu perplexe », confie-t-il (p. 27-28), mais *Le Mouton noir* et « Les écrivains sont souverains² » ont eu pour effet de lui « dessiller les yeux » (p. 27). Maintenant Serge Cantin voit clair. Sorti de sa perplexité, il peut enfin rompre le charme causé par l'« étrange pouvoir hypnotique » (p. 28) que l'insaisissable Jacques Godbout partagerait avec Robert Bourassa. La situation s'est renversée : c'est Godbout, désormais, qui tombe sous le regard pénétrant et démystificateur de l'intellectuel autrefois subjugué. Mais Cantin ne s'en tient pas à cette opération de dévoilement. Il nous promet, en outre,

1. « La fatigue culturelle de Jacques Godbout », *Liberté*, n° 206, avril 1993, p. 3-37.

2. Texte de Godbout paru dans *Liberté*, n° 203, octobre 1992, p. 39-42, numéro thématique consacré au *Québec des écrivains*.

d'élargir le débat. Car derrière le cas Godbout, c'est au grave problème du « rôle et [du] destin de l'intellectuel dans la société québécoise » (p. 6) que nous sommes ici confrontés.

Je dirai d'emblée que la « démonstration » de Cantin est à mes yeux bien peu convaincante. Pour parvenir à ses fins, ce dernier n'hésite pas à outrepasser un principe aussi élémentaire que celui de la non-contradiction. Cantin, qui ne se gêne pas pour qualifier Godbout de sophiste, fait montre lui-même d'étonnantes ressources dans l'art de manier raisonnements fallacieux et demi-vérités. Tout au long de cet essai, j'aurai à reprendre les questions de fond qui, bien qu'évoquées par Cantin, n'en sont pas moins escamotées par celui-ci dans son empressement à « déduire » ses propres positions idéologiques. Mais ce que je chercherai surtout à mettre en évidence, c'est le *style* de Cantin, sa manière toute personnelle de conduire des argumentations trompeuses à partir des sujets de réflexion les plus divers. Nous verrons au moyen de quels irrecevables procédés il échafaude son fragile château de cartes argumentatif.

On aura compris que cette réponse ne se veut pas celle du zélateur cherchant à défendre coûte que coûte l'image sacro-sainte de l'écrivain établi et respecté qu'est devenu Jacques Godbout. Mon propos tient à la nécessité de conserver un minimum de rigueur dans l'exercice de la pensée, et à la nécessité aussi de ne pas perdre toute bonne foi en donnant libre cours à ses humeurs belliqueuses, fût-on le plus fervent des polémistes. La fonction d'intellectuel si hautement estimée par Serge Cantin ne pourra que s'en porter mieux.

CHAPITRE PREMIER

Où l'on verra qu'il est possible de dire à la fois une chose et son contraire

Cantin commence son article en nous disant qu'il approuve Jacques Godbout lorsque celui-ci affirme que Louis-Ferdinand Céline est un des grands écrivains français de ce siècle et que, compte tenu du cas Céline, « il n'y a pas nécessairement d'équation entre le talent littéraire et la justesse de la pensée politique » (p. 3). Quelques pages plus loin, Cantin applique cette même idée aux intellectuels : « Loin de moi l'intention de reconnaître aux intellectuels un don de clairvoyance politique ; de Marx à Sartre en passant par Heidegger, les exemples ne manquent pas qui prouvent que le génie spéculatif n'est pas forcément synonyme de lucidité politique » (p. 7). La chose semble entendue : ces individus qui manient la plume peuvent, en matière de politique, se tromper, comme le commun des mortels. Nous serons tous d'accord avec cet excellent postulat, empreint de modestie et d'humilité.

Mais voilà que Cantin, revenant sur ses positions pourtant très nettes, se met à soutenir implicitement l'opinion contraire ! Si Godbout intervient dans le champ politique après avoir reconnu que « les écrivains n'ont pas de lumières particulières pour éclairer ce champ » (p. 4), c'est donc, raisonne-t-il, que celui-ci fait preuve d'une « ambiguïté ou [d'une] duplicité toute politicienne » (p. 3-4) ! Mais pourquoi y aurait-il duplicité de la part de Godbout si Cantin est d'accord pour affirmer que les intellectuels n'ont pas « un don de clairvoyance politique » ? Comment, *en même temps*, prêcher une morale de l'engagement et remettre en question le droit à l'intervention politique à celui qui reconnaît avec modestie ne pas avoir de lumières particulières (ce avec quoi, répétons-le, Cantin était d'accord au départ) ? C'est

que, pour Cantin, il semble impossible de parler tout en sachant que l'on peut très bien se tromper. Pour lui, l'énonciation d'idées dans le doute est une chose inconcevable. Et c'est pourquoi il en vient à formuler le souhait que Godbout s'en soit tenu au domaine de la fiction romanesque : « N'eût-il pas été au fond plus logique, plus conséquent de sa part — à moins bien sûr que Godbout ne vienne subitement de prendre conscience de son incompétence politique — qu'il suivît l'exemple de la plupart de ses collègues romanciers et limitât ses interventions au seul champ littéraire ? » (p. 4) Mais comment Cantin, qui soutient que les intellectuels n'ont pas un « don de clairvoyance politique », peut-il insinuer que les interventions de Godbout pourraient être excusées du fait qu'il viendrait de « prendre conscience de son incompétence politique » ? Les écrivains et les intellectuels ont-ils, oui ou non, ce don de clairvoyance ? Il faudrait se décider. Cantin affirme une opinion mais s'y oppose un moment plus tard. Il énonce lui-même certaines objections qu'on pourrait lui adresser afin de produire l'illusion qu'il en tiendra compte. Mais tel n'est pas le cas. En soutenant simultanément des opinions contradictoires, Cantin pratique une *rhétorique du déni*, ce qui ne manque pas de piquant quand on pense qu'il est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Le Philosophe et le déni du politique* (livre autocité, p. 7).

Cantin a beau prétendre ensuite qu'« il importe de prévenir un malentendu » (p. 7), cela ne l'empêche pas de nous plonger dans de nouvelles ambiguïtés. Les intellectuels n'ont pas un don de clairvoyance politique, vient-il de nous rappeler. « De là maintenant à conclure que les intellectuels n'ont pas de lumières particulières pour éclairer le champ politique, il n'y a qu'un pas, qu'il faut toutefois se garder de franchir trop vite » (p. 7). Mais, se demande-t-on, comment fait-il pour arriver à une conclusion contredisant ses propres prémisses ?

Facile ! À l'aide d'un sophisme, en jouant sur le double-sens de l'expression « avoir des lumières particulières », qui peut aussi bien signifier « avoir une *compétence* particulière » en certaines choses, qu'« avoir une *vue* particulière » sur ces mêmes choses. C'est dans ce second sens, et non dans le premier que lui donne Godbout, qu'il faut en effet comprendre la conclusion à laquelle aboutit Cantin : « *leurs lumières sont toujours particulières, elles sont idéologiques (...)* ; et c'est précisément parce qu'elles le sont qu'il leur arrive de se fourvoyer » (p. 9). Cantin conduit donc son raisonnement en prêtant des sens différents au même terme. Cette erreur argumentative a d'ailleurs de quoi surprendre chez celui qui prend la peine de mentionner un autre double-sens, celui de l'expression « vues particulières » qui signifie à la fois vues « personnelles et hors du commun » (p. 9). Le but que Cantin cherche ainsi à atteindre est de nous rallier à ses propres lumières idéologiques en donnant l'illusion qu'il y parvient grâce à un raisonnement logico-théorique. C'est en ces termes, en effet, qu'il écarte la conclusion qui semblerait devoir découler de ses prémisses : « le principe d'une telle déduction est (...) loin d'être acquis d'un strict point de vue théorique (*sic*) » (p. 7). C'est que Cantin fait face à un épineux dilemme : comment prôner une morale de l'engagement si on ne peut reconnaître un don de clairvoyance politique aux intellectuels ? Cantin ne semble pas accepter que l'engagement politique est affaire d'*éthique*. Il se situe sur le plan de la *logique*, ou plutôt tente de s'y situer, et cherche par tous les moyens à « prouver » la conclusion à laquelle il voudrait bien aboutir, ce qui l'amène à s'enfoncer dans un dédale d'arguties théorico-déductives.

CHAPITRE SECOND

Où l'on découvrira que l'intellectuel est pour la vertu et contre le vice, mais qu'il peut être aussi très malheureux

Avant de livrer ses idées sur le problème du « devoir de l'écrivain », Cantin énonce certains principes qui devraient limiter les attentes que l'on serait tenté d'avoir au seuil de ce nouvel exercice de réflexion. Il rappelle ainsi les positions nuancées de Belleau et de Zumthor ; pour l'un, une « question jamais résolue » (p. 15), divers « degrés d'engagement possibles » pour l'autre. N'était d'une « crise publique grave » (Zumthor), nous serions face à un problème sans solution, ce qui semble d'ailleurs aller de soi puisqu'il s'agit d'une question d'ordre moral.

Fidèle à la rhétorique du déni, Cantin poursuit cependant son argumentation en passant outre aux principes qu'il vient tout juste d'énoncer, lesquels ne sont rien de plus que de simples précautions oratoires. Car, pour Cantin, contrairement à Belleau et à Zumthor, la question de l'engagement politique de l'écrivain n'est pas problématique. S'il cite ces auteurs, c'est pour donner l'illusion qu'il devance et tient compte des objections qui pourraient nuire à sa démonstration. C'est d'ailleurs au moyen d'une autre citation qu'il met en branle sa machine argumentative, pensant trouver chez une figure d'autorité la caution à ses développements futurs : l'écrivain, affirme Zumthor, a le devoir « d'exercer envers *le* et *la* politique un jugement critique et, dans la mesure du possible, lucide » (p. 5). « Difficile, on l'admettra avec moi, de ne pas souscrire à ces vues », ajoute alors Cantin, ravi de la merveilleuse certitude à laquelle il vient d'aboutir ! Évidemment, nous sommes tous pour la vertu et contre le vice... Le hic, c'est qu'il ne suffit pas de vouloir être lucide pour l'être réellement. Mais voyons la suite du raisonnement.

De même qu'il avait profité de l'ambiguïté des mots « lumières particulières », Cantin joue alors sur l'indétermination de l'expression « exercer un jugement critique et lucide » et lui fait dire ce qu'elle ne dit pas nécessairement, à savoir que l'écrivain doit s'engager politiquement en se lançant dans l'arène publique. L'exercice du jugement critique et lucide peut très bien se traduire, par exemple, dans le choix posé dans l'iso-loir, tous les quatre ou cinq ans. Mais « juger », pour Cantin, c'est rendre public son jugement, car la décision de le limiter à la sphère du privé pourrait avoir des « conséquences dangereuses sur le plan juridico-politique » (p. 7). Et c'est ainsi que, pour illustrer ces dangereuses conséquences, Cantin nous sert, en une tartine édifiante, l'exemple classique de Zola et de l'Affaire Dreyfus : « imaginons un instant qu'au lieu d'user de tout son prestige d'intellectuel pour dénoncer l'injustice en train de se commettre, l'écrivain Émile Zola eût adopté le raisonnement de Godbout pour se convaincre finalement qu'il ne détenait pas de lumières particulières et donc aucune autorité pour intervenir dans une affaire de nature politique. Zola eût fait preuve là, certes, d'une belle humilité ; mais, dès lors, il n'y aurait jamais eu d'"Affaire" et le pauvre capitaine Dreyfus, accusé à tort de trahison, aurait terminé ses jours au bagne » (p. 7-8). Mais, peut-on objecter, pour une intervention heureuse d'un intellectuel, combien d'autres qui ont eu des conséquences négatives, voire tragiques ? Tous les intellectuels ne sont pas des saints... Cantin ne tire pas les conclusions qui s'imposent du rôle néfaste joué par Barrès, aussi un intellectuel, dans cette même Affaire Dreyfus.

Un peu plus loin, c'est le spectre du stalinisme qui est agité dans l'espoir de nous rallier à ses positions : « Toujours est-il qu'un peuple démocratique pourrait difficilement faire l'économie de ses intellectuels et des *lumières particulières* qu'ils projettent sur la scène poli-

tique, sans risquer de voir celle-ci confisquée au profit d'un pouvoir purement arbitraire, littéralement indiscutable. Il n'est qu'à songer ici à Staline, qui, tout à fait conscient du danger que représentaient ces lumières particulières pour l'application de son concept de gouvernement totalitaire, n'a pas hésité à se débarrasser des intellectuels, même de ceux dont il n'avait pourtant aucune raison de se défier » (p. 9).

Si l'on considère les exemples que choisit Cantin, on remarque que le rôle de l'intellectuel prend toute sa mesure soit dans un cas d'injustice flagrante, soit dans le cadre d'un régime totalitaire. C'est que la dictature, dans la réalité ou comme virtualité, est nécessaire à Cantin pour concevoir la raison d'être de l'intellectuel. La question qui se trouve ainsi escamotée dans l'évocation de ces exemples pathétiques, cas de « crise publique grave », c'est le rôle de l'intellectuel dans une société démocratique comme la nôtre où les libertés de parole et de pensée sont, à toutes fins pratiques, garanties. Cantin suggère qu'une société privée de ses intellectuels pourrait, à tout moment, basculer aux mains d'un pouvoir arbitraire. Cette assertion est tout à fait irrecevable : la tradition démocratique en Amérique du Nord, le multipartisme politique, le système juridique, le quatrième pouvoir des journalistes, les lobbies de toutes sortes, etc. constituent autant de forces de résistance contre l'émergence d'un régime totalitaire dans le Québec d'aujourd'hui.

Un jour, à Paris, alors que je cherchais des cartes postales, je suis tombé par hasard sur une carte que je me suis empressé d'acheter tant elle me semblait bien résumer la situation de l'intellectuel contemporain en Occident. Il s'agissait d'une caricature d'un révolutionnaire de 1789 saisi au beau milieu d'une envolée oratoire, la bouche grande ouverte, le bras droit tendu vers ce qu'on imagine être son auditoire. Au-dessus et en des-

sous du personnage, deux phrases : « La dictature, c'est ferme ta gueule » et « La démocratie, c'est cause toujours ». Entre les deux systèmes politiques, il semble bien qu'il soit préférable à l'intellectuel de vivre sous le régime de la dictature... Au moins, les mots y ont un poids, on les juge dangereux. En démocratie, on peut s'égosiller à tous vents, ou bien la population vous ignore, ou bien l'on est enterré sous la prolifération effarante des discours et des discoureurs. Le problème auquel font face les intellectuels des sociétés démocratiques n'est pas de s'assurer un droit de parole. Il s'agirait bien plutôt d'un *droit d'être écouté ou lu*³, et comme on ne peut forcer personne (et heureusement !) à vous écouter ou à vous lire... Quel malheur pour l'intellectuel portant en lui la vocation du justicier et du révolutionnaire que d'avoir à vivre aujourd'hui sous les cieus paisibles du Québec !

La façon qu'a Cantin de poser le problème de l'intellectuel dans notre société n'est donc pas pertinente puisqu'elle renvoie à des modèles qui ne peuvent s'appliquer à notre situation politique. On ne peut raisonnablement soutenir qu'à *ce moment-ci de l'Histoire*, la menace de purges staliniennes pourrait guetter les intellectuels québécois. Pourquoi alors leur faire grief de ne pas se maintenir dans un état de fébrilité révolutionnaire ? En ces circonstances, ne faut-il pas repenser le rôle de l'intellectuel ? Si la démocratie peut être définie comme l'*institutionnalisation* du rôle joué par l'intellectuel dans un régime antidémocratique, le nouveau rôle de l'intellectuel, en démocratie, ne pourrait-il être, justement, de penser cette institutionnalisation ? Et n'est-ce pas précisément le projet que se donne Godbout, dans

3. Pascal Bruckner en vient au même constat, comme le rapporte Godbout, qui le cite dans *L'Écrivain de province*, Seuil, 1991 : « nous sommes plus menacés, comme écrivains, par l'anonymat que par la censure » (p. 276).

Le Réformiste, *Le Murmure marchand* et *L'Écran du bonheur*, en s'interrogeant sur le fonctionnement et la place des médias dans notre société ?

Par ailleurs, en insistant autant sur cette question de l'engagement politique, Cantin ne passe-t-il pas à côté de ce qui est le véritable devoir de l'écrivain : faire les meilleurs livres possibles ? Selon Belleau, que Cantin se plaît à citer abondamment, « la plus haute, la plus terrible exigence pour un écrivain » se situe à ce niveau où l'ordre moral semble se fondre dans l'esthétique⁴. Le véritable devoir de l'écrivain est de résister farouchement à cette idéologie utilitariste si répandue de nos jours et à laquelle adhère Cantin. La littérature a une valeur d'autant plus grande qu'elle ne sert à rien. Ce qui fait son prix, c'est qu'elle est irréductible à toute fonction qu'on voudrait lui attribuer. Dans un texte de 1967, Godbout rappelait que la question « écrire pour qui ? » mène à de faux débats ignorant la spécificité de l'écriture littéraire⁵. Cela dit, si l'on se situe sur le terrain utilitariste de Cantin, pour qui la littérature a son rôle à jouer dans l'avancement de la cause de l'indépendance, il semble bien qu'on puisse conférer une certaine efficacité au corpus littéraire québécois, une efficacité qui, paradoxalement, serait d'autant plus importante qu'elle ne résulterait pas d'un militantisme passionné. Le phénomène en cause demande que soit repensée la question du devoir de l'écrivain, posée par Cantin d'une façon beaucoup trop simpliste. Ainsi que chacun sait, le plus court

4. « La littérature n'est pas de soi efficace. "L'écrivain, rappelle Aragon, est là pour rendre à l'humanité un service bien plus général que celui du moment." La plus haute, la plus terrible exigence pour un écrivain, c'est de ne pas tricher avec les mots, et cela en fonction d'une nécessité *non pas extérieure mais immanente à l'écriture* », « Littérature et politique », *Surprendre les voix*, Boréal, 1986, p. 74. C'est moi qui souligne.

5. « Écrire pour qui ? », *Le Réformiste*, Quinze, 1975, p. 114-116.

chemin entre deux points n'est pas nécessairement la ligne droite.

CHAPITRE TROISIÈME

Où l'on prendra connaissance du procédé magique permettant de toujours donner tort à son adversaire et ainsi d'avoir soi-même toujours raison

La littérature exerce-t-elle un pouvoir sur le champ politique ? Nouveau problème : nouvelles contradictions de Cantin. Nous l'avons vu affirmer, au début de son article, que Godbout, se prétendant dépourvu de lumières particulières, aurait dû s'en tenir à la création littéraire plutôt que d'intervenir sur la scène politique québécoise. Traduction : faire de la littérature, c'est ne pas se mêler de politique. Dans un même ordre d'idées, Cantin prétendra que l'écrivain recourt au « voile protecteur de l'humour, de l'ironie, de la nostalgie ou de la tragi-comédie » (p. 24) afin de travestir la réalité politique dont il chercherait à se détourner. Mais plus encore, c'est la littérature en elle-même qui, selon lui, est travestissement, quelle que soit sa forme, car elle appartient au domaine de la fiction, c'est-à-dire de l'irréalité.

C'est sur ce présupposé idéologique que s'appuie Cantin pour expliquer la supériorité numérique des romanciers sur les essayistes, au Québec, supériorité qui serait due au fait que « la distance par rapport au "nous", distance qui fonde la possibilité d'une instance critique dans une société, [ne pourrait] difficilement s'accomplir autrement que par le moyen d'une transposition de la réalité, par le biais ou par le "mensonge" de la fiction » (p. 23-24). Remarquons, ici, l'ambiguïté de la notion de distance, qui renvoie d'une part à la question du positionnement de soi par rapport à sa société, bref du *recul critique* nécessaire pour poser un jugement sur cette

société, et d'autre part à un problème d'ordre esthétique concernant la *différence de statut épistémologique* entre le réel et la représentation fictionnelle de ce réel. Cantin misera sur cette confusion pour essayer de prouver, en une phrase qui se mord la queue, que l'essayiste est plus critique que le romancier à l'égard de sa société : « Non qu'il n'existe (...) des différences notables entre le travail du romancier et celui de l'essayiste ; néanmoins, l'intention littéraire qu'ils ont en commun implique une mise à distance du monde, laquelle, pour être sans doute plus accusée, plus systématique dans le cas de l'essayiste, n'en demeure pas moins la condition de toute écriture romanesque » (p. 25). En fait, on serait plutôt porté à croire que c'est l'écrivain qui effectue une plus grande « mise à distance » puisqu'il peut très bien, dans un roman par exemple, ne pas chercher à rendre compte de la société qui est la sienne, ce qui semble être la tâche assignée par Cantin à l'essayiste. Comprenne qui pourra de pareilles ratiocinations, d'autant qu'au début du même paragraphe, Cantin cherche plutôt à montrer que Godbout « écrit naturellement et spontanément, sans rien préméditer, pour le peuple, par le peuple, dans le peuple... » (p. 25) ! Il faudrait se faire une idée. L'écrivain effectue-t-il, oui ou non, cette fameuse mise à distance du monde ? De tout ceci, on retient surtout que Cantin est de mauvaise foi : s'il postule que « toute écriture romanesque » implique une « mise à distance du monde », ce n'est que pour mieux accuser Godbout de céder au « prétexte démagogique de solidarité avec le peuple » (p. 35). Que faut-il donc en conclure ? Que Godbout n'est pas un romancier ? Ou du moins, pas un « vrai » romancier selon la définition de l'écriture que Cantin s'est donnée ?

Serge Cantin pratique ici la technique du *double bind* (double lien ou double contrainte), c'est-à-dire qu'il place Godbout devant une alternative piégée où l'un et

l'autre choix sont jugés mauvais. On connaît l'exemple d'école de la mère tendant deux chemises à son enfant : si celui-ci choisit la verte, elle lui reprochera de ne pas avoir pris la rouge, et s'il opte pour la rouge, de ne pas avoir pris la verte. Ainsi, aux yeux de Cantin, Godbout est coupable, à la fois, de projeter ses lumières particulières sur la société québécoise et de ne les pas projeter. S'il écrit « pour le peuple, par le peuple, dans le peuple », Godbout n'effectue pas la mise à distance propre au travail du romancier ; pourtant, le romancier, affirmait Belleau, écrit « naturellement et spontanément, sans rien préméditer, pour le peuple, par le peuple, dans le peuple »... Godbout est prisonnier d'une logique vicieuse qui lui donne tort sous tous rapports et le condamne à courir sur place comme un hamster dans sa roue. Mais le résultat qu'obtient Cantin, en accusant Godbout à partir de motifs qui ont la caractéristique de s'exclure logiquement, est de provoquer l'annulation, l'une par l'autre, de ses accusations contradictoires. En recourant à cette technique de la double contrainte, Cantin ne fait que révéler l'inconséquence de ses propres positions.

Mais retournons en arrière pour quelques instants, car il nous reste à examiner comment Cantin parvient à formuler cette accusation. Le procédé auquel il a recours est celui de l'*interprétation biaisée*. Cantin détourne en effet de façon inacceptable le sens de la phrase suivante de Godbout dans « Les écrivains sont souverains » : « Le romancier travaille au ras du sol et, lorsqu'il aborde les idées générales, peut très bien se fourvoyer dans l'éther. » Et Cantin d'interpréter : « *Au ras du sol* : c'est-à-dire en étroite communion avec le peuple » (p. 25). Heureux de l'apprendre ! Je ne savais pas que le peuple se tint à une si basse altitude... Mais où se trouvent alors Cantin et les intellectuels ? Dans les nuages ? En fait, « au ras du sol » peut signifier, tout simplement, au

niveau de la réalité concrète, matérielle, quotidienne, par opposition au domaine des spéculations abstraites. Absolument rien ne permet de superposer une opposition de catégories sociales à la métaphore spatiale (haut/bas) qui, d'évidence, renvoie d'abord aux catégories conceptuelles de la « réalité » et de l'« abstraction », à moins de prendre pour acquis que le peuple est du côté de la réalité et les intellectuels du côté de l'abstraction, ce qui nous en dit long sur les présupposés idéologiques de Cantin.

J'aimerais maintenant souligner une coïncidence tout à fait curieuse (mais peut-être n'y a-t-il aucune raison de s'en étonner). Nous savons que Cantin n'hésite pas à recourir au procédé de la double contrainte. Or, à ses yeux, de quoi l'auteur des *Têtes à Papineau* est-il surtout coupable ? Précisément de nous inviter à « foncer têtes baissées dans un faux et fatal dilemme qui trahit une "tentation du vide idéologique" exaspérée jusqu'au délire et confinant à la schizophrénie » (p. 20). Il faut reconnaître que c'est une assez juste description de la double contrainte que nous donne Cantin, même si ce n'était pas son intention. Cantin, malgré lui, décrit sa propre façon d'argumenter en l'attribuant faussement à Godbout (car nous verrons que cette accusation n'est pas fondée). Mais ce qui vraiment boucle la boucle, c'est que l'état schizophrénique évoqué par Cantin serait, selon les travaux de l'école de Palo Alto, intrinsèquement lié au procédé de la double contrainte. D'après Gregory Bateson, l'un des principaux promoteurs du concept, la double contrainte constitue en effet un important facteur schizogène⁶. Tout se passe donc comme si Cantin, confronté au problème de la schizophrénie, retrouvait dans la forme même de son argumentation le défaut logique

6. Voir, notamment, *Steps to an Ecology of Mind*, Jason Aronson Inc., Northvale & London, 1987.

menant à cet état qu'il cherche pourtant à dénoncer... Mais observons-le pratiquer de nouveau cet art de la double contrainte.

En suggérant que Godbout aurait dû se confiner à la fiction romanesque plutôt que de projeter ses lumières sur la société québécoise, Cantin se trouvait à nier à la littérature un pouvoir sur le champ politique. Mais voilà que celui-ci trouve maintenant Godbout coupable d'adhérer précisément à l'opinion qui était la sienne quelques pages plus haut ! Cantin accuse Godbout d'avoir les mêmes idées que lui ! (Jusqu'où n'irait-on pas lorsqu'on cherche le désaccord avec quelqu'un.) Pour fonder son accusation, Cantin s'appuie sur la phrase suivante de Godbout : « La poésie est passion, le gouvernement est raison » (p. 10), dans laquelle il s'ingénie à déceler la caution à tous les despotismes de notre bas monde. Au terme d'un développement particulièrement oiseux, Cantin aboutit en effet à ce petit morceau de grandiloquente indignation : « Faut-il donc que la crainte d'un Québec souverain obnubile à ce point le jugement de Godbout pour qu'il en arrive ainsi à déréaliser, à émasculer le discours poétique des Miron, Giguère, Pilon, Brault, etc., qui osèrent briser le carcan de notre silence et de notre peur et affirmer, contre la parole litannique du pouvoir, le pouvoir libérateur de la parole ! » (p. 11)⁷. Pour en arriver là, Cantin doit cependant faire dire à

7. On comparera les propos de Cantin avec ce qu'écrivait Godbout, en 1968 : « Cette tradition de résistance est multiforme, mais son expression la plus belle se trouve peut-être dans la poésie québécoise qui a tenu la tête haute, et dont les œuvres vivantes vont de celles de Gaston Miron aux spectacles de Raoul Duguay, passant par les Chamberland, les Préfontaine, les Lapointe, les Pilon, les Ouellette, les Godin... Malheureusement, si Mao Tsé-toung est président de son pays, Gaston Miron n'est pas, lui, premier ministre du Québec » (« Pour une révolution culturelle », *Le Réformiste*, p. 129). Cantin aurait réellement intérêt à lire Godbout avec qui il s'entendrait plus souvent qu'autrement.

Godbout ce qu'il ne dit pas. Selon notre raisonneur, les mots de Godbout révéleraient en effet « une inquiétante conception de la démocratie » (p. 10). Mais relisons Godbout avec un peu plus de bonne foi. « Le poétique ne peut se substituer aux rapports démocratiques, écrit-il. La poésie est passion, le gouvernement est raison. » Cantin isole la seconde phrase de son contexte (notamment au moyen des italiques) et l'interprète comme un syllogisme. Mais si nous lisons les deux phrases l'une à la suite de l'autre, il apparaît très clairement que le mot « gouvernement » renvoie à « rapports démocratiques ». Quand Godbout écrit ici « gouvernement », il faut entendre « gouvernement démocratique ». Qu'il faille perdre son temps à établir de pareilles précisions illustre bien le niveau d'argumentation auquel Cantin a décidé de se placer. Celui-ci a beau vouloir dépeindre Godbout sous les traits d'un supporteur de dictature en puissance, qui voudra le suivre sur ce chemin ? Cantin ne voit-il pas que la mauvaise foi dont il fait un si grand étalage a pour effet de ternir l'éclat de ses lumières particulières ?

Il faut souligner, de plus, qu'en agitant ainsi l'épouvantail du régime totalitaire, Cantin passe délibérément à côté du problème complexe, soulevé par Godbout, des rapports entre le *poétique* et le *politique*. Dans un roman qui touche à cette question, Milan Kundera cherche à montrer comment la logique du « tout ou rien », qui sous-tend à la fois l'idéologie révolutionnaire et le lyrisme poétique, peut conduire des individus à commettre des gestes aux conséquences tragiques⁸. Mais il s'agit là

8. « Tant qu'il n'est pas adulte, l'homme aspire, pendant longtemps encore, à l'unité et à la sécurité de cet univers qu'il emplissait à lui seul tout entier à l'intérieur de sa mère, et il éprouve de l'angoisse (ou de la colère) face au monde adulte de la relativité où il est englouti comme une gouttelette dans un océan d'altérité. C'est pourquoi les

d'une question délicate et désagréable dont Cantin préfère ne pas s'embarrasser. Et c'est ainsi que, désespérément à court d'arguments, il en vient à évoquer le compte en banque de Godbout dans une diatribe qu'on croirait tout droit sortie d'une feuille de chou marxiste-léniniste : « Ne se pourrait-il pas que Godbout aussi ait la "chienne" ? Pas celle des "petits vieux" (...) ; non, plutôt la petite peur des bien nantis qui font leur miel du système politique en place et redoutent tout changement » (p. 11).

Ne suivons pas Cantin dans cette voie lamentable et revenons à notre question de départ, à laquelle il faudra bien répondre puisque celui-ci ne le fait pas : « la littérature a-t-elle, oui ou non, un pouvoir sur le champ politique ? » Sans doute, mais pas d'une façon directe, pas par le message politique que pourrait contenir un roman, fût-il ou non « à thèse ». Il s'agit ici d'un phénomène beaucoup plus complexe, qui n'est pas affaire de contenu, et qui toucherait non seulement la littérature et toutes les formes d'art, mais l'ensemble des manifestations culturelles d'une société, cette dernière expression étant à entendre dans son sens le plus large. Le phénomène en cause tient essentiellement à la *réception* de l'œuvre, à la place qui lui est attribuée par les diverses institutions chargées de sanctionner la constitution, l'évolution et l'état des diverses sphères de la culture québécoise. Bien que difficilement perceptibles ou mesurables, la force et les effets de ces mouvements de fond ne manquent pas d'être très réels. Il y a ainsi fort à parier

jeunes gens sont des monistes passionnés, des messagers de l'absolu ; c'est pourquoi le poète trame l'univers privé de ses poèmes ; c'est pourquoi le jeune révolutionnaire revendique un monde radicalement nouveau forgé d'une seule idée ; c'est pourquoi ils n'admettent pas le compromis, ni en amour ni en politique » (*La vie est ailleurs*, Paris, Gallimard, Folio n° 834, 1987, p. 331).

qu'un excellent roman, suscitant un sentiment de fierté envers notre littérature et contribuant à briser ce qu'il peut nous rester de complexes à l'endroit des grandes littératures étrangères, puisse accomplir autant sinon plus en faveur de la souveraineté du Québec que des lettres aux journaux, des essais politiques ou des discours sur le même sujet, ceux-ci n'ayant souvent comme seul effet que de reconfirmer les gens dans leurs opinions. Autrement dit, l'existence même d'une littérature québécoise, c'est-à-dire d'un peuple, puisqu'il existe une littérature qui est la sienne⁹, contribue plus à l'idée d'indépendance que tel écrit politique dont l'efficace demeurera toujours plus ou moins limitée. C'est un phénomène du même ordre que Belleau met en lumière à propos de l'apparition du mot « indépendance » dans le discours social québécois¹⁰. Ainsi Réjean Ducharme, qui préfère l'anonymat, me semble contribuer davantage à la Grande Cause par l'excellence de son œuvre littéraire qu'un écrivain médiocre profondément engagé dans la cause politique. De même, un bon écrivain aux sympathies fédéralistes, classé par l'institution littéraire dans le corpus de la littérature québécoise, se trouve malgré lui à travailler à l'autonomie du Québec. En fait joue ici un phénomène de récupération. Mais personne n'en est directement responsable, il ne s'agit pas d'un complot consciemment ourdi par quelques indépendantistes : la récupération vient de ce que les écrivains québécois (et l'institution littéraire dans son ensemble) sont souverainistes (ainsi que le révèle le sondage de *Liberté* dans son numéro « Le Québec des écrivains »). Et c'est exacte-

9. À propos de cet effet du corpus littéraire sur la société québécoise, voir l'article de François Ricard : « Les inventaires : reflet et création », *La Littérature contre elle-même*, Boréal, 1985, p. 165-171.

10. « Indépendance du discours et discours de l'indépendance », *op. cit.*, p. 138-139.

ment ce sur quoi voulait insister le fondateur de l'UNEQ dans « Les écrivains sont souverains », lorsqu'il écrit : « les écrivains ont obtenu leur souveraineté avant tout le monde : la littérature canadienne-française est devenue la littérature québécoise (...) qui a obtenu depuis trente ans son territoire et ses statuts » (p. 40). Mais de ces problèmes complexes, Cantin ne se préoccupe pas. Il préfère plutôt jouer les inquisiteurs et soumettre l'accusé au supplice de la question : êtes-vous, Jacques Godbout, un intellectuel ? Et comme vous en êtes manifestement un, pourquoi le niez-vous ?

CHAPITRE QUATRIÈME

Où l'on verra qu'il est possible de supputer les mobiles d'un crime qui n'a jamais été commis

L'un des sophismes les plus fréquemment utilisés en politique et ailleurs consiste à attribuer, faussement, certaines qualités ou intentions à son adversaire afin de l'attaquer sur ce même terrain. Ce sophisme porte un nom : l'« ignorance du sujet ». Cantin affirmera ainsi, et à maintes reprises, que Jacques Godbout refuse le statut d'intellectuel qui est pourtant le sien : « qu'est-ce qui peut bien pousser l'un de nos intellectuels les plus en vue, les plus respectés et, peut-être aussi les plus influents, à ne pas se reconnaître comme intellectuel (...) ? » (p. 15). Refus qui serait partagé par beaucoup d'autres écrivains, selon Cantin : « nombre d'entre eux seraient tentés de répondre, comme Godbout, qu'ils ne sont pas des intellectuels » (p. 17). Fidèle à son idée fixe et pour s'assurer d'être bien compris, Cantin reformule pour nous sa question : « Encore une fois, qu'est-ce qui peut bien pousser un écrivain aussi prestigieux que Godbout à ne pas se reconnaître comme intellectuel à part entière ? » (p. 17) Au paragraphe suivant, il revient

encore à la charge en parlant de « l'anti-intellectualisme de Godbout » (p. 18).

Mais Cantin a beau obstinément répéter son accusation, celle-ci ne deviendra pas plus fondée pour autant. Car il faut ici rétablir la vérité : Godbout n'a jamais nié être un intellectuel, ainsi qu'il l'a lui-même rappelé récemment¹¹. Bien au contraire, il n'a cessé, tout au long de ses essais, journaux et documentaires, non seulement de revendiquer ce statut mais d'insister sur son importance et sa raison d'être. Quelques citations à l'appui de ce que j'affirme. D'abord dans *Le Réformiste* : « il reste aux intellectuels que nous sommes à apprendre la ténacité et le courage bien sûr, mais surtout l'efficacité qui transforme les situations » (p. 80) ; « le libraire [du roman de Bessette] est notre premier intellectuel utile, et (...) ce libraire devient, en 1960, le premier personnage mythique québécois, et non plus canadien-français » (p. 178). Dans *Le Murmure marchand*, on peut lire : « S'il est une leçon à tirer de tout cela, pour nous intellectuels¹² ». Et dans *L'Écrivain de province* : « Les intellectuels du Québec continuent de poser la question essentielle : *pourquoi* la Confédération ? En tant que politicien, Trudeau ne peut plus parler que du *comment* la Confédération. (...) Il n'est plus un intellectuel, il est le porte-parole de l'establishment industriel ontarien. Il a cessé de penser. Il ne peut pour autant nous demander de faire de même » (p. 32-33) ; « J'avais grand besoin, dans le désert culturel du Canada français, d'un véritable

11. « Ce jeune homme dont je ne veux pas savoir le nom ne connaît rien à rien. Il prétend que je refuse le titre d'intellectuel sans même savoir que j'ai commencé ma carrière médiatique en m'en prenant à l'auteur de téléromans Jean Desprès et en osant lui rappeler que j'étais un intellectuel ! » Cité par Nathalie Petrowski dans un billet intitulé « Le retour de l'écrivain errant » et paru dans *La Presse* du 2 mai 1993.

12. *Le Murmure marchand*, Boréal compact, 1989, p. 81.

milieu intellectuel » (p. 123) ; « j'ai toujours besoin d'un milieu intellectuel pour fonctionner » (p. 127) ; « lisant Pascal Bruckner (...), je suis tombé sur la description d'une sorte d'intellectuel qui me va si bien » (p. 275). Dans un documentaire intitulé *En dernier recours*, Godbout confie : « J'avais trente ans, en 1963, quand le F.L.Q. (...) s'est lancé dans la lutte armée au moyen du terrorisme. Je n'ai jamais aimé la violence, mais comme de nombreux intellectuels canadiens-français à l'époque, j'étais sympathique aux objectifs du F.L.Q. » Même dans *Le Mouton noir*, que Cantin doit avoir vu puisqu'il cite ce film, un spectateur attentif peut cueillir cette phrase au passage : « Comme de nombreux intellectuels, je déteste le temps des Fêtes. » Nous pourrions accumuler d'autres citations encore, mais rien ne sert de continuer. Pour quiconque a lu les livres de Godbout ou visionné ses documentaires, il est clair que celui-ci n'a jamais cherché à nier son statut d'intellectuel. Il devient clair aussi que si Cantin a lu ou visionné ces œuvres, ce n'a pas été avec la plus grande attention. Mais voyons maintenant comment il s'y prend pour asseoir Godbout sur le banc des accusés au tribunal de l'anti-intellectualisme.

Comme à son habitude, Cantin commence par appeler une autorité à la rescousse. Toute son argumentation s'appuie en effet sur un court article d'André Belleau intitulé « Les écrivains québécois sont-ils des intellectuels ? » où Belleau, au sujet de *D'Amour P.Q.*, écrit que l'on peut considérer le personnage de Mireille « comme la porte-parole du "scripteur" » en ce qu'elle oppose « sa théorie intelligente et littéraire » aux « tabarnagues d'intellectuels qui sont les amis de Thomas d'Amour » (p. 16). *Mireille, qu'on peut considérer à juste titre comme le porte-parole du scripteur* : non sans mauvaise conscience, Cantin fera son miel de cette remarque échappée par Belleau. Voyons en action notre rhétoricien du déni : « Bien qu'il soit en général assez hasardeux

d'identifier un personnage romanesque à son auteur, il me semble que les opinions que défend Godbout, notamment dans "Les écrivains sont souverains", tendent à démontrer le bien-fondé de l'identification opérée par Belleau » (p. 16). Cantin rappelle d'abord un point de méthode avec lequel sont familiers tous les étudiants de lettres (on ne peut identifier un auteur à l'un de ses personnages), mais enfreint aussitôt la règle qu'il vient d'énoncer, opération d'ailleurs préparée par l'usage des expressions modalisatrices « en général » et « assez hasardeux ». Et si Cantin décide malgré tout d'identifier Mireille au romancier, — il faut dire qu'à ses yeux Godbout est lui-même un « personnage » (p. 27) ! —, ce ne sera pas sans souligner la fragilité de sa décision, ainsi qu'en témoignent les formulations choisies (« il me semble que » et « tendent à démontrer »). Mais ce n'est pas tout. Cantin laisse également entendre qu'il n'a rien à voir avec cette identification du personnage à son créateur : Belleau l'a faite avant lui, et c'est un texte de *Godbout lui-même* qui « tendrait à [en] démontrer » la justesse ! Il faut pourtant rendre justice à Belleau et rappeler que, dans un article paru quelques mois plus tard, il revient sur son premier jugement en proposant une lecture de *D'Amour P.Q.* qui respecte beaucoup plus la complexité de l'œuvre¹³. Mais Cantin se garde évidemment de référer à cet article, que l'on trouve aussi dans

13. « Narrateur incertain, ajoutons-nous, hésitant entre plusieurs codes, peu sûr de leurs effets respectifs. La question devient encore plus intéressante lorsque le narrateur oppose des langages différents, favorise nettement l'un d'eux selon ce que révèlent ses intrusions, certains déictiques, mais se garde bien de l'adopter lui-même, préférant pour son usage une élocution non compromettante ou même le langage qu'il semble rejeter. C'est le cas de Jacques Godbout dans *D'Amour P.Q.* (...). Conflits de codes assurément, et demeurés irrésolus » (« Code social et code littéraire dans le roman québécois », *op. cit.*, p. 191).

Surprendre les voix, car il pourrait nuire à sa démonstration. Si l'on songe qu'il affiche lui-même l'incertitude de ses prémisses, il est ahurissant de voir Cantin aboutir à des conclusions présentées comme des évidences, par exemple que Godbout cherche à nier son statut d'intellectuel, ce que nous savons être faux. Toute l'argumentation sur le prétendu anti-intellectualisme de Godbout repose sur une seule et unique chose : l'identification de l'auteur à l'un des nombreux personnages de son œuvre romanesque, opération que nous savons être méthodologiquement irrecevable.

Mais alors, se demande-t-on, qu'est-ce qui a bien pu pousser Cantin à s'engager dans une voie argumentative aussi douteuse ? Tout porte à croire qu'il tenait mordicus à appliquer tel jugement de Belleau concernant les écrivains québécois (ce sont des intellectuels, mais l'idéologie de leur société leur défend de l'avouer). Le problème, c'est que cette grille d'analyse, dans le cas de Godbout, ne s'applique pas. Cantin trouve peut-être divertissant de pourfendre les écrivains suspectés de nier leur statut d'intellectuel, mais comble de malchance, il est bien mal tombé !

Lorsque l'on sait que Godbout n'a jamais nié son statut d'intellectuel, il est assez comique de voir Cantin s'ingénier à expliquer *pourquoi* Godbout niait le fameux statut qu'il aurait dû revendiquer : « C'est dans cet attachement opiniâtre et nostalgique à ce que Belleau appelait l'"Ancien Québec" ou encore "l'Ancien Régime (discursif et idéologique)", qu'il faut chercher, selon moi, les raisons profondes de l'anti-intellectualisme de Jacques Godbout » (p. 21). Il pourrait s'agir également d'un sentiment similaire à celui qu'éprouve l'homosexuel face à la société : « *qu'il le veuille ou non*, Godbout est un intellectuel. C'en est un..., un peu comme on le disait naguère de l'homosexuel. Au pays du Québec, poète a si longtemps rimé avec tapette et intellectuel avec homo-

sexuel, qu'il nous est peut-être resté une honte inavouable d'être l'un et/ou l'autre » (p. 16). Et lorsque Godbout, dans « Les écrivains sont souverains », utilise le mot « écrivains » plutôt que celui d'« intellectuels » (ce numéro de *Liberté* s'intitule pourtant « Le Québec des écrivains »), c'est donc, diagnostique Cantin, qu'il y a une « omission », laquelle serait « un bon indice » du « malaise dans la culture savante québécoise » (p. 10, note 6).

Nous ne perdrons évidemment pas notre temps à discuter les mobiles d'un crime qui n'a jamais été commis. Je terminerai en notant simplement que Cantin semble obnubilé par ce que l'on pourrait appeler l'*auto-proclamation de l'intellectuel*. « *Qu'il le veuille ou non, Godbout est un intellectuel* », affirme-t-il. D'accord, mais faut-il pour autant qu'il le claironne sur la place publique ? Cantin ne voit-il pas ce qu'il peut y avoir de grotesque à se placer dans une position de maîtrise en s'attribuant le titre d'intellectuel patenté ? Si un individu vient à moi et me dit : « Je suis un intellectuel », je penserai fort probablement : « Voilà un bel imbécile ! » Quelle comédie aurait pu faire Molière avec le personnage risible de l'intellectuel fat et prétentieux ! Car l'important, quoi qu'en pense Cantin, n'est pas de revendiquer le statut d'intellectuel (comme cela est facile !), mais bien plutôt de faire montre, dans une œuvre de réflexion, de la pensée la plus exigeante. Le statut d'intellectuel devrait être un statut qu'on ne peut s'octroyer une fois pour toutes, qu'on n'atteint en fait jamais, qu'on chercherait sans cesse à atteindre (comme la sagesse) à travers les incertitudes et les tâtonnements de la pensée. Bien entendu, tout ceci n'est qu'affaire d'*attitude*, mais n'est-ce pas là le plus important ? Ainsi que le révèle l'épistémologie, les positions adoptées par le sujet face au savoir jouent un rôle capital dans l'élaboration même de ce savoir. D'où la nécessité d'une remise en question

perpétuelle de ses propres positions. Et c'est précisément en cela que l'on peut dire que l'écrivain est un intellectuel : n'est-il pas en excellente posture pour détecter la part de fiction qui investit tout savoir « théorique », notamment dans le champ des sciences dites « humaines », mais aussi dans le cas d'un texte polémique qui cherche à se donner des allures d'objectivité ?

CHAPITRE CINQUIÈME

Où l'on constatera l'utilité des paradoxes pour semer la confusion et que notre polémiste est godboutien sans qu'il le sache

Pourquoi Cantin en veut-il à Jacques Godbout ? Qu'est-ce qui l'a incité à prendre la plume pour éreinter avec mauvaise foi cet intellectuel notoire ? Eh bien, toutes ses doléances, en définitive, ne se rapportent qu'à un seul et même motif, d'ordre politique. C'est l'avancement de la Cause de l'indépendance du Québec qui a été le moteur de cette injuste polémique, et plus particulièrement le rôle négatif que jouerait Godbout dans la concrétisation de ce projet : « Entre Jacques Godbout et Robert Bourassa, il y a (...) le même profond et délétère attachement à une vision statique et minoritaire du Québec qui contredit le dynamisme de sa durée, c'est-à-dire le pouvoir dont dispose un peuple, s'il le veut, de changer tout en demeurant soi-même et qui s'appelle la liberté » (p. 27). Un peu plus loin, Cantin renouvelle son accusation : « J'y vois, pour ma part, l'un des effets pervers de cette vision statique et toute territoriale du Québec, vision dans laquelle s'enferment ceux qui, par impuissance à concevoir ou par peur d'envisager la possibilité d'une définition de l'identité québécoise autre que traditionnelle, conservatrice et préservatrice, tournent le dos à l'histoire, à cette aventure imprévisible et

incertaine mais à laquelle un peuple ne peut indéfiniment surseoir sans y perdre à la fin jusqu'à sa raison et sa volonté d'exister » (p. 32). Un peu plus loin encore, Cantin définit l'intellectuel comme le « témoin exemplaire d'une société qui, si elle veut se donner un avenir à sa mesure, n'a d'autre choix désormais que d'assumer son historicité » (p. 34), c'est-à-dire d'accéder à « la vraie liberté politique » qui « n'a d'autre fin qu'elle-même ni d'autre argument que la dignité et la souveraineté de cette part du monde qu'ils habitent ensemble : un pays » (p. 37). Selon Cantin, l'intellectuel québécois doit donc adhérer à une vision progressiste de l'histoire, celle-ci coïncidant, bien entendu, avec l'accession du Québec à la souveraineté.

Nous ne discuterons évidemment pas la valeur de ce projet politique, car l'enjeu du débat est ailleurs. La question qu'énonce Cantin, et à laquelle il répond par la négative, est de savoir si Jacques Godbout appuie ou non l'indépendance du Québec. Il me semble cependant que cette façon de poser le problème n'est pas la meilleure puisqu'elle peut conduire, et effectivement conduit Cantin, à négliger les opérations grâce auxquelles est construite sa réponse. Aussi me semble-t-il préférable de reformuler ainsi la question : peut-on déduire les options politiques personnelles de Jacques Godbout à partir de son œuvre d'essayiste et de romancier ? Autre question qui nous intéressera : comment Cantin arrive-t-il à déduire les options politiques de Godbout à partir des *Têtes à Papineau* et du *Mouton noir* ? Et, finalement : ces options correspondent-elles ou non au modèle de l'histoire et à la société idéale dont rêve Cantin ?

Comme Godbout a fait preuve ces dernières années d'une certaine réserve en ce domaine (aux yeux de Cantin cela est impardonnable, mais nous avons traité plus haut de ce problème de l'engagement de l'écrivain), comme il n'a pas fait de ses options politiques son prin-

cipal cheval de bataille, ce qui est son droit le plus strict, affirmer comme le fait Cantin que Godbout est contre l'indépendance du Québec ne me semble pas du tout aller de soi, ce que laissent clairement présager quelques opinions citées plus haut (à propos du F.L.Q. et de Pierre Elliott Trudeau). D'autant plus que dans *Le Réformiste*, recueil de textes publié en 1975, Godbout ne cesse d'accumuler les professions de foi indépendantiste¹⁴. Godbout a-t-il changé d'opinion depuis ? Je n'en sais rien. À moins de l'interroger et de l'obliger à nous répondre, ce qui ne serait pas très poli, il faudrait procéder à une analyse serrée de tous ses écrits et ses déclarations afin de cerner la continuité ou les transformations de sa pensée politique, ses tenants et ses aboutissants, ses silences, ses sous-entendus, ses nuances, etc.

Car il importe de souligner que Godbout, contrairement à Cantin, se donne volontiers le rôle de l'avocat du diable, ce qui peut l'amener à critiquer une option pour laquelle il semble globalement favorable et à louer telle qualité dont ferait preuve la partie adverse. Il occupe, en quelque sorte, la position de l'empêcheur de danser en rond, rôle aussi essentiel qu'inconfortable, qui a le malheureux inconvénient de prêter le flan aux attaques des bien-pensants de l'indépendance. Ce rôle est celui du réformiste, que Godbout définit ainsi dans son premier recueil d'essais : « Le réformiste, c'est celui qui accepte, avec volupté, de nager à contre-courant de tous les dogmatismes. Ce n'est pas une façon d'être l'intellectuel le plus populaire en ville » (p. 9). Et c'est précisément dans cet esprit que me semble avoir été rédigé

14. N'en citons que deux parmi tant d'autres : « Nous sommes pour un Québec laïque car c'est le premier pas vers un Québec libre » (p. 92) ; « Opposé à Duplessis en 58, appuyant la Révolution tranquille en 60, je me découvris très tôt en faveur d'un Québec laïque, socialiste et indépendant » (p. 154).

« Les écrivains sont souverains » où, au détour d'une phrase, apparaît nettement le souci de secouer les indépendantistes dans leurs bienheureuses certitudes : « Deuxième leçon ; un pavé dans la mare » (p. 40), écrit Godbout. Il me semble donc malhonnête et injustifié de vouloir l'accuser d'une duplicité que Cantin croit trouver en Robert Bourassa. En définitive, quel que soit le jugement qu'on voudra porter, la question demande un examen consciencieux, travail que Cantin s'est manifestement dispensé de faire.

Nous avons vu que Cantin reprochait à Godbout de se faire le défenseur d'une vision statique du Québec, qui aurait comme conséquence de refuser à l'histoire le droit de poursuivre sa marche dynamique, et par le fait même, d'empêcher le Québec d'atteindre l'âge d'or de la Souveraineté. Or, quelle vision historique du Québec Cantin a-t-il ? Aussi incroyable que cela puisse paraître, (mais à cela nous sommes maintenant habitués), exactement celle qu'il reprochait à Godbout ! Cantin affirme ainsi qu'il existe « un invariant historique, une sorte de noyau dur de la définition de l'identité québécoise, en fonction duquel se dessinerait une continuité entre des personnages politiques aussi différents que peuvent l'être à première vue Maurice Duplessis et Robert Bourassa : une continuité d'ordre idéologique, une filiation sur le plan du récit hégémonique » (p. 28-29). De même, Cantin parle d'un « réflexe antihistorique » (p. 32) développé par le peuple québécois et qui ferait sentir ses effets jusqu'à aujourd'hui : « cette force d'inertie qu'exerce sur la conscience historique québécoise la définition traditionnelle de son destin : voilà ce qui, plus que tout autre facteur peut-être, explique la stagnation politique actuelle » (p. 33). Ainsi rien n'aurait-il changé au pays du Québec. Quant à ceux, optimistes, qui seraient tentés de croire que la société québécoise a beaucoup évolué depuis trente ans, Cantin se charge de les

ramener sur le plancher des vaches : la Révolution tranquille n'a pas eu lieu. « Il me semble en effet, écrit Cantin, que plus nous prenons du champ par rapport à celle-ci, plus nous apprenons à la mettre en perspective, et plus il devient évident que, aussi profondes qu'elles aient été sur le plan des mœurs, des valeurs et des institutions, les innovations et transformations spectaculaires qui se sont produites au cours des années soixante et soixante-dix n'ont pas modifié pour l'essentiel la dramatique d'ensemble de la société québécoise. Dans un contexte différent, le Québec d'aujourd'hui demeure aux prises avec le même stérile dilemme » (p. 20). Est-ce un hasard si à tous ces changements que Cantin s'efforce de minimiser Godbout participait de façon très active, notamment par la fondation du Mouvement laïque et par de multiples implications dans les milieux intellectuels et littéraires ? « À trop insister sur la *rupture* des années soixante, écrit Cantin, on en arrive presque à oublier que la rupture n'est qu'un mot, une représentation intellectuelle et schématique » (p. 19). Lorsqu'il s'agit, cependant, d'attaquer Godbout, Cantin n'hésite pas à marquer le plus possible l'importance de la rupture des années soixante en reprochant à l'écrivain d'être attaché à ce que Belleau appelait l'« Ancien Québec » ou l'« Ancien Régime » (p. 21).

Il s'agit là d'un autre exemple de double contrainte et de cette rhétorique du déni pratiquée par Cantin : selon les besoins du moment, il affirmera que le Québec a ou n'a pas évolué, et ce, dans le but de pouvoir mieux s'en prendre à Godbout. Et le meilleur moyen pour ce faire est de recourir au paradoxe du même et de la différence en vertu duquel un peuple aurait la faculté de changer tout en demeurant soi-même. Si ce paradoxe contient incontestablement une part de vérité, son utilisation à des fins polémiques pour placer Godbout en position de double contrainte est cependant inacceptable.

Il est tout à fait louable de vouloir cerner des phénomènes contradictoires, mais encore faut-il que la contradiction soit pensée et reconnue.

Quoi qu'il en soit, il ressort du tableau brossé par Cantin que le Québec est une société profondément statique et que lorsqu'on serait tenté de croire à son dynamisme, il ne s'agirait que d'une illusion due à des changements de surface : « La (triste) vérité en ce qui concerne la durabilité politique de Bourassa c'est que les Québécois d'aujourd'hui se reconnaissent en lui, de la même façon que ceux d'hier ont vu en Duplessis une image rassurante d'eux-mêmes, une prudence mâtinée d'obstination et dédiée à un immobilisme rédempteur » (p. 29). Or Godbout pose sur la société québécoise un jugement pratiquement identique à celui de Cantin, lequel aurait intérêt à relire (ou à lire) *Le Murmure marchand* : « Le référendum a permis de toucher du doigt le véritable comportement politique du Canadien français, écrit Godbout. *C'est un comportement qui refuse toute initiative.* (...) Notre société est douce, elle n'aime pas la bataille, les cris, les belligérants. Notre "Révolution" fut tranquille, notre "indépendance" le sera aussi » (p. 80). Dans « Les écrivains sont souverains », Godbout parle également, comme Cantin, de la « prudence » (p. 12) des francophones du Québec, peuple profondément divisé dont il ne voit pas comment il pourrait évoluer : « Pour ce qui est de l'ensemble des Québécois, nous sommes partagés par le milieu, comme les *Têtes à Papineau*. Ça n'a pas changé, en douze ans, et pourquoi est-ce que cela changerait ? » (p. 12)

Force est de reconnaître que Cantin pose exactement le même jugement que Godbout sur la société québécoise. La différence entre Godbout et Cantin réside dans le fait que le premier ne s'illusionne pas sur les volontés de changement du peuple québécois alors que le second a besoin d'y croire, bien qu'il s'évertue à nous prouver

l'immobilisme de ce peuple. Idéaliste, Cantin ne peut adhérer au sombre constat qu'il attribue à Godbout : « Bicéphales nous sommes, bicéphales nous resterons. Et que les poètes et autres rêveurs se le tiennent pour dit » (p. 12). En fait, Cantin se comporte comme les lecteurs des *Têtes à Papineau* évoqués par Godbout dans *L'Écrivain de province* (p. 28 et 114) et qui ne peuvent accepter la fin pessimiste du roman. Cantin commet la grossière erreur d'assimiler l'évolution de personnages romanesques (considérés comme une allégorie de la société québécoise) aux opinions politiques de leur créateur. Il s'agit d'une « déduction » sans fondement, du même ordre que celle qui lui a fait identifier l'auteur au personnage de Mireille dans *D'Amour P.Q.* Aussi Cantin soutiendrait-il que Godbout approuve la « monstruosité apparente » des deux frères, cette « anomalie génétique » qui, à la façon d'une « adaptation en milieu hostile », serait « la condition qui assura notre survie collective » (p. 12). Pourtant, dans le roman, la cohabitation est impossible à Charles et François Papineau, et lorsqu'ils veulent y remédier, la chose tourne plutôt mal. Ce simple fait montre d'une façon évidente que l'interprétation de Cantin est fautive. De même, on ne peut absolument pas déduire de la réserve et de l'effacement du Godbout-narrateur, dans *Le Mouton noir*, que celui-ci entretiendrait un certain « confusionnisme démobilisateur et débilitant » (p. 6). C'est au spectateur de faire la part des choses, de saisir, par exemple, l'ironie de certains événements historiques.

Tout porte à croire, en fait, que Cantin ne peut supporter le dilemme tragique mis en scène par Godbout, dont Belleau soulignait d'ailleurs la prédilection à énoncer des « paradoxes aigus¹⁵ » qui, comme les frères Papineau, ne sont pas sans évoquer la société québécoise, au grand désespoir de Cantin. Mais qu'entend alors

15. « Liberté : la porte est ouverte », *Surprendre les voix*, p. 21.

notre pourfendeur de la division de l'être lorsqu'il nous dit que « si elle veut se donner un avenir à sa mesure », la société québécoise « n'a d'autre choix désormais que (...) "de faire son nid dans une définition paradoxale de soi" » (p. 34-35) ? N'est-ce pas précisément ce que propose Godbout ? Cantin serait-il « godboutien » malgré lui ?

Si la question se pose, c'est bien parce que l'argumentation de Cantin repose sur une autre ambiguïté. Nous venons de le voir reprocher à Godbout de donner l'image d'une société paralysée à cause de sa division. Cantin suggère par là que notre société devrait dépasser la division qui la mine afin de parvenir à un consensus sur la nécessité de réaliser l'indépendance du Québec. Il s'agirait pour la société québécoise de refaire son unité autour d'un projet dont le sens même est d'affirmer son existence en tant que collectivité. Or, quelle n'est pas notre surprise de voir Cantin reprocher à Godbout d'adhérer à « une idéologie où la "collectivité (...) est conçue comme un "nous" englobant, vidé de toute tension sociale ou politique, qui conçoit son destin comme une sorte de permanente reconduction excluant les ruptures de l'axe temporel que supposerait la succession passé-présent-futur" » (p. 22). Cantin consacre plusieurs pages à démontrer la présence d'un noyau dur de l'identité québécoise, d'un invariant partagé par l'ensemble des membres de la collectivité, mais pour aussitôt reprocher à Godbout de concevoir le peuple québécois comme un « nous », ce que Cantin fait lui-même puisque son texte affirme la nécessité pour le « nous » québécois de réaliser son indépendance ! Notons en outre que Cantin ne fait que reprendre la critique adressée par Godbout lui-même à la société québécoise, toujours sujette selon ce dernier aux « tentations d'unanimité¹⁶ ». Cantin cherche

16. *L'Écrivain de province*, p. 127.

à appliquer une grille d'analyse (en l'occurrence, celle de Micheline Cambron) à une situation qui pourtant ne s'y prête pas. Mais ce n'est pas tout, car Cantin se contredit de nouveau : si Godbout est coupable d'adhérer à l'idéologie du « nous englobant, vidé de toute tension sociale », il l'est aussi de représenter dans *Les Têtes à Papineau* un « nous englobant » divisé par cette même « tension sociale » ! Encore la fameuse double contrainte : Cantin attaque Godbout sur la base de motifs qui ont comme caractéristique de s'exclure mutuellement. Pas surprenant que ce dernier ait toujours tort !

Les choses, cependant, ne s'arrêtent pas là. Cantin, avons-nous vu, accuse Godbout d'adhérer à l'idéologie du « nous englobant, vidé de toute tension sociale ». Or, quelle est la société québécoise dont rêve Cantin ? Je vous le donne en mille : une société d'où toute différence serait exclue !

D'abord il reproche à Godbout de « vider le terme "québécois" de toute signification véritable » (p. 31), de n'avoir qu'une « conception territoriale, étroitement positiviste, de la société et de la culture québécoises » (p. 33), conception qui aurait pour effet de gommer « une réalité primordiale : la langue » (p. 30). Mais il faut rétablir la vérité, car on ne saurait trouver dans les écrits de Godbout cette vision du Québec. La plupart du temps Godbout va exactement à l'encontre de ce que lui reproche Cantin. Ainsi lit-on dans *L'Écrivain de province* : « Qu'est-ce qui fait un pays ? Le Québec, par exemple ? La terre ? Le territoire seul n'est rien. Avant notre venue en Amérique, le Québec, le Canada n'existaient pas. Les pays sont des idées » (p. 19) ; « Car un pays, c'est une fiction, par définition, qu'il faut écrire jour après jour. Dont il faut prendre charge, à moins de se laisser bercer par d'autres. (...) C'est notre tâche, ce sont nos murs, ce sont nos graffiti, c'est ainsi qu'on se sculpte un pays » (p. 24-25). Et dans *L'Écran du bonheur* : « Le Québec

n'existe que parce qu'on l'imagine, tous les jours, à l'école, à l'université, à la télévision, dans les journaux, dans les rues, au théâtre, à l'église, au stade, à l'Assemblée nationale... Le Québec est un discours humaniste » (p. 33) ; « Les habitants du Québec sont des Québécois, sans égard à leur origine ethnique ou linguistique. Un Québécois possède un passeport canadien et maîtrise la langue française. Le ministère de l'Éducation (nationale) a comme tâche de fonder, encourager et diffuser la culture québécoise, qui est la forme nord-américaine de la tradition française. Les Québécois de langue étrangère devront se mettre au français » (p. 181-182). Contrairement à ce qu'affirme Cantin, Godbout accorde une place primordiale à l'usage de la langue française dans la définition de l'identité québécoise. De là à conclure que Cantin a oublié de lire Godbout, il n'y a qu'un pas que l'on serait bien tenté de franchir...

Si nous trouvons chez Godbout la vision d'un Québec ouvrant ses portes aux étrangers, on chercherait en vain chez Cantin la même ouverture d'esprit. Selon lui, Mordecai Richler et Leonard Cohen ne sont pas des Québécois, car ils n'auraient jamais eu l'intention de le devenir. Pour être québécois, soutient Cantin, il faut le vouloir : « je suis porté à penser que c'est, de plus en plus, par ce vouloir même qu'est appelé à se définir le Québécois » (p. 31). Pourtant, lorsqu'il tient à démontrer le refus de Godbout d'assumer son statut d'intellectuel, Cantin s'embarrasse bien peu du vouloir de ce dernier : « *qu'il le veuille ou non*, Godbout est un intellectuel » (p. 16). De tout ceci, on retient surtout que, si Cantin se montre prêt à considérer la volonté d'autrui, ce n'est qu'à condition qu'elle soit identique à la sienne. Autrement dit, Cantin n'accorde aucune place à l'altérité. Il ne peut concevoir le peuple québécois comme une mosaïque diversifiée. À ses yeux ne sont québécois que ceux qui *veulent* de ses propres options politiques. Il s'agit moins

ici d'argumenter sur la nécessité ou non de réaliser la souveraineté du Québec que de considérer la place accordée à la divergence d'opinion. À moins de se croire détenteur d'un savoir absolu, il ne saurait être question de jouer les excommunicateurs, ce que n'hésite pas à faire Cantin en se drapant du manteau de la vertu nationaliste. Ce qui nous amène à notre dernier point, celui de la place que peut et devrait occuper l'autre dans l'exercice de la pensée.

CHAPITRE SIXIÈME

Où l'on conclura que l'enfer est pavé de bonnes intentions et que, de ces intentions, l'intellectuel en a à revendre

Selon Cantin, « les Québécois tolèrent mal la critique, à moins qu'elle ne soit euphémisée par l'humour » (p. 24). Passons sur le fait qu'on ne saurait établir un lien pareil entre l'humour et l'euphémisation de la critique (le rire et l'ironie ne sont-ils pas la plus dévastatrice des formes que peut prendre l'exercice de la fonction critique ?), et voyons plutôt comment cela conduit Cantin à définir l'attitude qui devrait être celle de l'intellectuel québécois : « Face à cela, et devant cette hypersensibilité, sinon cette intolérance envers la critique, l'intellectuel québécois doit sans cesse se garder de la tentation d'abdiquer sa fonction critique, voire de retourner l'arme de la critique contre lui-même » (p. 24-25). Et Cantin évoque alors l'image du suicide. Tout en insistant sur la nécessité de la fonction critique, Cantin conçoit ainsi cette dernière non comme un moyen d'acquérir de nouvelles connaissances grâce à la discussion avec autrui, mais plutôt comme une « arme » à diriger contre ceux qui divergent d'opinion. Car l'autre, celui qui est objet de critique, est un ennemi avec lequel on engage un

combat à finir. Pour Cantin, voir un grand écrivain en Richler, ainsi que le fait Godbout, équivaut à de l'« auto-négation » (p. 29). Prêter des qualités à celui qui me critique, moi et mon peuple, reviendrait à signer mon arrêt de mort. L'autre et moi ne pouvons coexister. Cantin donne une description entièrement imaginaire de la relation entre le « critiquant » et le « critiqué », celui-là fasciné par celui-ci, qu'il doit éliminer afin de pouvoir exister comme sujet. Cantin serait-il sous l'emprise de l'univers romanesque d'Hubert Aquin ? Car il procède ici à une véritable paranoïisation des rapports entre les individus dont la violence évoque celle, perverse, de la « structure sado-masochiste » (p. 36) dans laquelle s'abîment, selon lui, le Québec et le Canada : « La satisfaction masochiste du peuple québécois est liée, bien sûr, à l'humiliation dont il souffre certes mais qu'en même temps il ne peut s'empêcher de rechercher, voire de provoquer, dans la mesure où elle vient satisfaire un besoin de punition qui le confirme dans son être humilié » (p. 36).

La question qui, dès lors, me semble devoir être posée est la suivante : comment maintenir un minimum de sens critique lorsque nos relations avec autrui, sous l'effet de déformations fantasmagiques, en viennent à se caractériser par le déferlement de pulsions destructrices ? Comment faire place à l'altérité, quelle qu'en soit la forme, si l'on se croit prêt à tomber dans le gouffre de l'annihilation ? Comment penser, tout en étant envahi par l'angoisse de voir son peuple disparaître dans des scénarios apocalyptiques ? Il semble que la chose soit impossible. Nous ne pouvons échanger avec l'autre, l'étranger, le Canadien anglais, si nous lui attribuons le dessein secret de nous rayer de la carte. Or le tableau tracé par Cantin de la situation politique canadienne me paraît souffrir d'un pathétisme exacerbé, et l'on ne peut que protester contre l'exhortation qu'il donne à l'intellectuel québécois de ne pas « retourner l'arme de la cri-

tique contre lui-même ». Bien au contraire, l'intellectuel québécois peut et doit le faire. L'autocritique est ce qui permet l'exercice même de la pensée. L'intellectuel est celui qui use de son intellect à s'autocritiquer. Et comme nous sommes tous sujets à commettre des erreurs et que la maîtrise définitive du savoir ne peut être qu'une illusion, l'autocritique incite à la tolérance. Retourner l'arme de la critique contre soi-même, c'est s'ouvrir à la différence et rendre possible le dialogue avec l'autre. Ce n'est pas se donner la mort, mais la vie. L'intellectuel ne peut refuser cette éthique du respect de l'autre, sous peine de s'enfermer dans un navrant solipsisme, ce qui est malheureusement trop souvent le cas. Comment s'étonner après cela que le mot « intellectuel » ait pris des connotations péjoratives, que l'on trouve d'ailleurs chez Cantin lui-même, lorsqu'il associe le terme à une schématisation « trompeuse », une « illusion » et une « imitation artificielle » (p. 19) ? Si, au nom de l'intellect, on peut écrire un article aussi malhonnête, aussi tissé de sophismes et de faussetés que celui de Cantin, comment s'offusquer des propos tenus dans *D'Amour P.Q.* ? En vertu de quel don divin les brasseurs d'idées pourraient-ils se croire dispensés de joindre un jour les rangs de ces « tabarniques d'intellectuels », ainsi que les appelait si joliment la charmante Mireille ?